

Je ne suis pas venue un samedl

Par ganelle_old, le 15/12/2007 à 15:21

Bonjour.

Je suis actuellement étudiante et je travaille à Bricorama le samedi et le dimanche ce qui me fait un 16h hebdomadaire dans la semaine.

J'ai prévenu que je ne viendrais pas travailler le samedi et on m'appelait le jour même pour me dire que vu que je ne venais pas ce jour. Ca ne servait à rien que je vienne le dimanche. Est-ce que c'est légal sachant que je ne travaille que c'est deux jours là? Merci